



CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL

En application du décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, Mesdames et Messieurs les membres du conseil municipal de Sadirac, vous êtes prié d'assister à la réunion de ce conseil, qui aura lieu,

Vendredi 5 juin 2026 à 19 heures, à la mairie.

Cette réunion, dont la date est impérative et définie par le décret précité, a pour objet d'élire les délégués titulaire(s) et suppléants de la commune en vue des élections sénatoriales.

Les élections sénatoriales auront lieu le dimanche 27 septembre 2026 de 8h30 à 17h30 à la préfecture de Gironde.

Vous disposez de la faculté de donner pouvoir à un conseiller de votre choix en cas d'absence.

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et je vous prie d'agréer, l'expression de mes sentiments distingués.

A Sadirac, le 29 mai 2026.

Le Maire,
Patrick GOMEZ

